



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-124180>

Département(s) de publication : **44, 49, 53, 72, 85**

Annonce n° **24-124180**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région des Pays de la Loire

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 23440003400026

Ville : Nantes cedex 9

Code postal : 44966

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44, 49, 53, 72, 85

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.paysdelaloire.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 44NA-12D00093-TRX2

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique et stratégie d'achat

Adresse mail du contact : Demandedce@paysdelaloire.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 228205838

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participations sont fixées dans le règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participations sont fixées dans le règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les conditions de participations sont fixées dans le règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/12/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Voir article 9.2 du règlement de consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux pour l'extension et la restructuration de l'atelier bois du bâtiment H0 au lycée François Arago à Nantes (44) - relance des lots 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 15

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet l'Extension et la Restructuration de l'atelier bois du bâtiment H0 au sein du lycée FRANCOIS ARAGO à Nantes (44). L'établissement est un lycée professionnel spécialisé dans les filières du Génie civil, de la construction bois et de la Mécanique, électricité, électronique construit entre 1977 et 1978 sur un parc de 4.84 hectares. L'opération porte sur la restructuration et l'extension des locaux de l'atelier bois du lycée comprenant : - La restructuration d'une surface utile de 1 230 m² du bâtiment H0 abritant des ateliers, des stockages attenants et des salles projets, technologie, laboratoire de la filière bois ; - L'extension représente une emprise au sol d'environ 400 m², pour une surface utile d'environ 860 m² regroupant les laboratoires d'essais et de mesures, les vestiaires et sanitaires garçons et filles, le bureau des enseignants, les salles projet et salle technologique.

Lieu principal d'exécution du marché : Nantes

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 -Terrassement-VRD-Espaces Verts
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112500
Lieu d'exécution du lot : Nantes
- **Description du lot :** Lot 2 : Désamiantage-Déconstruction
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262660
Lieu d'exécution du lot : Nantes
- **Description du lot :** Lot 3 : Gros oeuvre
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45223220
Lieu d'exécution du lot : Nantes
- **Description du lot :** Lot 4: Façade Ossature Bois-Bardage
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45262650
Lieu d'exécution du lot : Nantes
- **Description du lot :** Lot 6: Menuiseries Extérieures
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421130
Lieu d'exécution du lot : Nantes
- **Description du lot :** Lot 7 : Serrurerie-Portes sectionnelles
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45223100
Lieu d'exécution du lot : Nantes
- **Description du lot :** Lot 15 : Electricité
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311000
Lieu d'exécution du lot : Nantes

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Seuls les lots 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 15 font l'objet de la présente consultation : ces lots ont été déclarés sans suite dans le cadre de la consultation initiale (Annonce n° 24-45748). Une visite est conseillée pour tous les lots. Les modalités pratiques des visites sont précisées dans le règlement de la consultation. Ce marché comporte une prestation d'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi, en application des dispositions des articles L2112-2 à L2212-4 du code de la commande publique et de l'article 20 du CCAG travaux, dont les conditions d'exécution sont détaillées au cahier des clauses administratives particulières. Les propositions devront contenir un dossier comprenant les pièces listées à l'article 6.1 du règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement, au titulaire, un ou plusieurs marchés sur le fondement de l'article R2122-7 du code de la commande publique, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Les entreprises candidates se présentent soit individuellement, soit en groupement. La forme du groupement sera précisée par les candidats sur l'acte d'engagement ainsi que le nom de l'entreprise mandataire. Ces indications devront être cohérentes avec les informations contenues dans la lettre de candidature. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché, chaque lot étant considéré comme un marché distinct. Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique, après une première analyse des offres sur la base des critères de jugement, le pouvoir adjudicateur établit un classement et se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec le ou les soumissionnaires dont les offres seront les mieux classées. Toutefois, le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La négociation sera menée dans le respect du principe d'égalité de traitement des soumissionnaires. Les modalités de cette négociation seront précisées dans les courriers d'invitation à négocier. Cette négociation aura pour objectif d'optimiser la ou les offres sélectionnées tant d'un point de vue qualitatif et technique que financier. La collectivité se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation. La sous-traitance est autorisée dans les conditions fixées au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Une avance est accordée au titulaire du marché, sauf renoncement de sa part, si le montant du marché est supérieur à 20 000 euros HTVA et si son délai d'exécution est supérieur à deux mois. Le titulaire s'engage également à produire une garantie à première demande afin d'en garantir le remboursement, suivant les dispositions prévues au Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2024